INTERDICTION DE NOURRIR LES ANIMAUX **SAUVAGES**

La Municipalité rappelle qu'il est interdit de nourrir les oiseaux et les mammifères sauvages; les exceptions prononcées par la conservation de la faune sont réservées. Du 1er novembre au 15 avril, le nourrissage de petits passereaux et des oiseaux aquatiques est admis.

Règlement 922.03.1 d'exécution de la loi du 28 février 1989 sur la faune; art. 4 limitation du nourrissage (loi, art. 7) ROUTES **Entretien**

La neige est arrivée tôt, une quantité de trous ont fait leur apparition dès le mois de janvier. La plupart des gros trous ont été rebouchés par notre service de voirie. Nous maintenons notre objectif de faire de petites réparations et d'investir la grosse partie du budget «routes» pour des revêtements neufs.

Les Pralies Afin de respecter les nouvelles normes de l'Ordonnance fédérale sur la Protection contre le Bruit (OPB), la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) avait mandaté un bureau d'ingénieurs conseils afin de trouver des solutions permettant de respecter les nouvelles normes. Parmi celles-ci, les revêtements phono-absorbants qui étaient préconisés étant très poreux ont été jugés inappropriés en montagne avec les conditions de gel/dégel, et ont été abandonnés au profit d'une limitation de vitesse qui assure le même résultat de réduction du bruit. La DGMR, responsable de ce tronçon «hors localité», va mettre cette mesure en place avec une diminution de la vitesse de circulation à 60 km/h. Dès cet été, la signalisation sera modifiée et des postes de comptage de véhicules seront installés pour une dizaine de jours. De plus, afin d'accompagner au mieux cette nouvelle signalisation, nous souhaiterions améliorer 2. Définir un règlement d'utilisation de cette parcelle l'éclairage le long du cheminement piétonnier en installant deux candélabres supplémentaires, probablement de type LED. Ainsi les automobilistes auront vraiment le sentiment de traverser un quartier d'habitations et ces mesures vont aussi dans le sens d'améliorer la sécurité des riverains. 4. Le délai d'application est fixé au 31 décembre 2019. **NStCM**

Cet été la réfection des voies du train entre Arzier et Saint-Cergue va continuer de juillet à octobre. Un bus de remplacement La Cure – Saint-Cergue – Arzier sera mis en place comme l'année passée. Au mois d'août, le passage à niveau de la route de Basse-Ruche sera remis aux normes pour laquelle une durée de 3 semaines de travaux sont prévus.

NAISSANCES

• Dylan AMADOR ARADA

- le 14 novembre; • Isaac PERDICARO le 31 décembre;
- Isak HOLL le 17 janvier;
- Lucas COOLS le 21 janvier;
- Ian GEISER
- le 30 janvier; • Matteo DEMIERRE
- le 31 janvier; • Robin DELUZ
- le 3 février; • Lou RICHARDET
- le 27 février

DÉCÈS

- M. Mario BINAGHI le 10 janvier;
- Mme Anna Irena HAMBACH le 12 janvier;
- M. Jacques RAMSEYER
- le 18 février;
- M. Claude ANDRÉ le 25 mars.

Journal de St-Cergue et La Cure

ÉANCE DU MARDI 20 MARS 2018 E CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE

RÉAVIS MUNICIPAL NO 01/2018 mande de crédit de CHF 81'000.- pour le ichat du pavillon de l'office du tourisme. Par : 33 voix pour, 0 voix contre, abstentions

RÉAVIS MUNICIPAL NO 02/2018

mande de crédit de CHF 85'400.- pour la ticipation, en tant que commune du cercl teur DISREN, à la réalisation d'aménanents d'équipements touristiques aux ppes pour CHF 4.2 millions pour la Suisse CHF 12 millions pour la France. ar: 32 voix pour, 0 voix contre, abstention, 2 récusations

ROCHAINES SÉANCES **U CONSEIL COMMUNAL**

Mardi 26 juin 2018; A 19:00 ou 20:00 selon l'ordre du jour.

MISE EN CONFORMITÉ D'UN LIEU D'ENTREPOSAGE DU BOIS

Depuis de nombreuses années, l'entreposage sur la parcelle 329 du bois provenant des entreprises forestières de Saint-Cergue est la cause de conflits. La source de ces conflits dépend en grande partie du flou juridique relatif à l'utilisation de cette parcelle.

Depuis l'automne dernier, la commune de Saint-Cergue, en collaboration avec l'Inspection cantonale des forêts de la Direction générale de l'environnement, a entrepris le travail de clarification avec les objectifs suivants: 1. Définir une fonction précise à la parcelle 329 qui autorisera une fonction limitée exclusivement à l'entreposage de bois provenant des forêts situées sur le territoire communal.

en définissant clairement les types d'activités et les heures de travail autorisées sur la parcelle. 3. Toutes les autres activités non reliées au travail forestier précédemment mentionné devront être déplacées à l'extérieur sur la parcelle 351 située dans le prolongement de la déchetterie.

Dans le même temps, un préavis sera présenté au cours du prochain conseil communal pour permettre la modification du plan d'affectation de la parcelle 351.

LA TÊTE ET LES JAMBES NE S'USENT QUE SI ON NE S'EN SERT PAS

Le comité de Vivre Vieux Vivre Mieux, en partenariat avec ProSenectute. a le plaisir de vous proposer les activités suivantes pour le printemps 2018:

14:00 à 16:00, inscriptions auprès d'Ursula Nyffeler, 022 360 11 92;

• les rendez-vous jeux tous les lundis de

- des rencontres café tous les vendredis de 09:30 à 10:30, sans inscription.
- des repas de midi sous forme de tables au bistro, les mercredis 25 avril, 23 mai et 20
- renseignements et inscriptions auprès d'Erika Heeb, 077 423 40 94;
- une sortie à la fête de la tulipe à Morges avec repas de midi à la charge des participants le jeudi 19 avril, renseignements et inscriptions auprès
- de Danièle André, 079 686 61 48; • un repas canadien le vendredi 4 mai à renseignements et inscriptions auprès
- de Christiane Magnenat, 022 360 27 27; • une conférence sur les bioplastiques le mardi 15 mai à 19:30 par Mme Maria
- Stewart, habitante de notre commune, conférence ouverte à toute la population; • des vendredis après-midi de pétanque les vendredis 18 mai, 1er juin, 15 juin et
- 29 juin à 14:30 près des tennis; • des balades accompagnées sur demande
- au 022 360 14 97; toute activité qui pourrait nous être

Depuis le mois de février, si le lieu n'est pas précisé, nos activités ont lieu dans les locaux communaux de l'ancienne poste. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de ces nouvelles salles agréablement aménagées.

Vivre Vieux Vivre Mieux Case postale 30 1264 Saint-Cergue

079 686 61 48

vivrevieuxvivremieux@gmail.com



CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION Horaire:

COMMUNALE Place Sy-Vieuxville 1 Case postale 103 1264 Saint-Cergue T 022 360 11 46 F 022 360 90 28 commune@st-cergue.ch

www.st-cergue.ch

Lundi, mercredi, vendredi 07:30-11:00

Jeudi 14:00-19:00 Mardi fermé Fermé le • 1er mai (fête du travail)

• 10-11 mai (Ascension) • 21 mai (Pentecôte)

OFFICE DU TOURISME Place Sy-Vieuxville 3 T 022 360 13 14

Horaire (ÉTÉ): 08:30-12:00 / 13:30-16:30 Fermé lundi hors des vacances scolaires Week-end

09:00-12:30 / 13:00-16:30

BIBLIOTHÈQUE Chemin du Carroz-d'Amont 11 T 022 360 14 51

Horaire: Mercredi 15:30-18:30 Jeudi. vendred 10:00-12:00

DÉCHÈTERIE Route du Télésiège 1 Horaire (ÉTÉ):

Lundi, mercredi, vendredi 10:00-12:00 / 15:00-19:00 Samedi 09:00-12:00 / 14:00-18:00 Fermé le

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE

Responsable de rédaction: municipalité

Rédaction: Danièle André, François Brack,

Pierre Graber, Laurent Mathez, Paul Ménard,

Brack, Dominique Gafner, Erika Heeb, Pierre

Responsable d'édition: municipalité

Photographie et illustration: François

Conception graphique: Guillaume Brack

Impression: Baudat SA, L'Orient

Printemps 2018, n°26

Francoise Samuel

Graber, Francoise Samue Mise en page: Christian Briacca

Tirage: 1'500 exemplaires Distribution: tous-ménages

• 21 mai (Pentecôte)

BILLET DU SYNDIC

plus petits prédateurs de Suisse. Même très vive, cette chasseuse de souris a besoin de nombreux endroits où s'abriter. Mais il n'est pas impossible d'apercevoir cet animal lors de sor-Natura a élu ce petit mustélidé Animal de l'andiversifiés, gais et riches en milieux naturels.

Cet hiver aura été très rigoureux et a eu pour gement et beaucoup de dégâts aux routes. Un grand merci à nos équipes de déneigement qui ont, sauf missions impossibles, assuré à chacun d'entre nous notre liberté de mouvement.

La municipalité a décidé de mettre l'accent sur le tourisme durant cette législature. Le but est de pérenniser notre statut de commune touristique, avec des commerces florissants ouverts le week-end et une offre importante d'activités de loisirs et de manifestations. Conformément à cet objectif, l'hiver passé nous avons amélioré l'offre touristique par l'installation d'une patinoire au Vallon et par la mise en place, en collaboration avec le conseil régional/TéléDôle et l'école suisse de ski, d'une piste baby éclairée et d'un jardin des neiges. Nous avons également

'hermine (Mustela erminea) est l'un des amélioré les prestations sur nos pistes de skis de fond. La poursuite de cette politique dans le futur a été plébiscitée par le conseil communal du 20 mars 2018 qui a accepté le rachat du bâtiment de l'office du tourisme (Préavis 01/2018) à ties sur nos chemins de ski et randonnée. Pro la Société de Développement et par l'acceptation d'une participation comme commune pornée 2018 pour promouvoir les paysages ruraux teuse du projet Dappes/Tuffes (Préavis 02/2018) qui créera avec la Dôle un seul et unique domaine de ski alpin franco-suisse depuis les conséquences de nombreuses heures de dénei- Jouvencelles jusqu'au sommet de la Dôle.

> La municipalité ne néglige pas pour autant le lien social en offrant aux habitants et aux familles de Saint-Cergue une nouvelle place de jeux et de nouveaux locaux communaux à l'ancienne poste. De plus, la patinoire, déjà mentionnée comme offre pour les touristes, est évidemment en tout premier lieu destinée aux résidants qui ont bénéficiés d'avantages sur les tarifs.

Avec le printemps, les travaux de la nouvelle école du Vallon vont reprendre dès que la neige aura fondu. Ce bâtiment scolaire est très attendu, car nos structures scolaires actuelles débordent. Déjà maintenant, une salle de classe pour les travaux manuels a dû être installée dans les arcades du Vallon.

Pierre Graber



Journal de St-Cergue et La Cure

14.01-journal-Saint-Cergue-no-26.indd 1-2

11.04.2018 09:38:39

MARCHÉ AUX FLEURS Vendredi-samedi 25-26 mai

MANIFESTATIONS

CONFÉRENCE SUR LES

BIOPLASTIQUES

Mardi 15 mai

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.st-cerque.ch

> VIE SOCIALE

> MANIFESTATIONS

LE COIN SCOLAIRE

VISITE AU REPTILIUM

nous avons été visiter le repti- mais pas de la même couleur. lium de Saint-Cerque (photo 1).

En arrivant, le monsieur nous mues de serpents (photos 2 et 3). Il y a deux mues différentes. Une

mue de couleuvre, celle que nous et une de vipère. Celle de la couleuvre a de plus grosses écailles. sauterelles à manger aux gre-

serpent ne grandit pas avec peau plusieurs fois par année. Nous observons deux boas

constricteurs (photos 5 et Vendredi 24 novembre 2017, 6). Ils sont de la même race,

Celui-ci est tout blanc avec les yeux rouges, parce qu'il est albimontre et nous fait toucher des nos. C'est une maladie, qui existe aussi chez d'autres animaux et les humains. Ce sont des serpents très fragiles. Ils ne supportent avons rapportée à l'école (photo 4), pas bien le soleil et le froid. Le monsieur a donné des petites

La mue est une vieille nouilles. Elles sont venimeuses peau de serpent. La peau du et elles peuvent se camoufler. On peut en voir une cachée derrière lui. C'est pourquoi il change de les herbes du terrarium (photo 7). Téo D. et Henrique D.

(5H de l'école de Basse-Ruche)



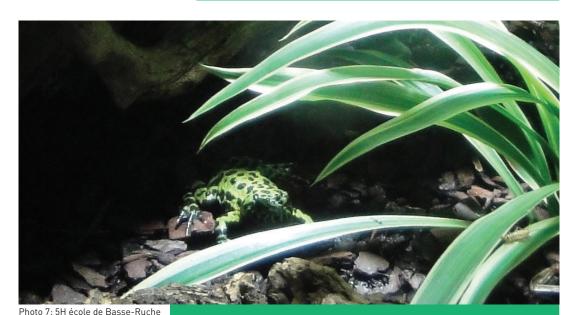




Photos 5 et 6: 5H école de Basse-Ruche



Photos 2 et 3: 5H école de Basse-Ruche



COMMERCES

LE P'TIT GOURMAND

Installé à la rue de la Gare depuis plus de six ans, le P'tit Gourmand est devenu une boulangerie-pâtisserie-confiserie cent pour cent saint-cerguoise lorsque, voilà un peu plus d'une année, André Trunz a remis son commerce de Gingins pour ne plus exercer son talent que sur le site de Saint-Cergue. Cette réorganisation a eu pour effet d'y installer la fabrication de toute la boulangerie anciennement produite à Gingins. André Trunz a également choisi de travailler avec des fours de petite taille ce qui lui permet de réapprovisionner son assortiment en cours de journée s'il venait à manquer des produits. A l'heure où la boulangerie industrielle s'immisce là où on ne l'attend pas toujours, il vaut la peine de relever que chez le P'tit Gourmand tous les produits sont fabriqués maison à l'aune du label «Pétri et cuit chez nous». Qu'il s'agisse de sa gamme de pains traditionnels qui s'appellent pain noir, vigneron, provençal, mexicain, mi-blanc, paysan, tessinois, anglais, baguette ou torsade; ou

qui répond à un cahier des charges rigoureux afin de pouvoir prétendre à cette appellation et nommés céréales maltées, pur épeautre ou seigle plus. A ce bel assortiment viennent s'ajouter croissants, brioches et petits pains

alors de sa gamme bio certifié «Bourgeon» fils dans le laboratoire, propose des pâtisseries traditionnelles telles que mille-feuilles, éclairs, pains aux raisins et tartes aux fruits ainsi que des tourtes au citron, truffés au chocolat, San Marco – la spécialité de la maison – vacherin glacé, sorbets et mousses aux fruits au lait sans lesquels le petit déjeuner ne de même que des confiseries sous la forme serait pas tout à fait complet. Au côté de la 💢 de truffes et marrons glacés. Côté comptoir boulangerie, André Trunz, accompagné de son 💎 et tea-room, c'est la gent féminine qui est à



l'honneur emmenée par Carole Berdoz et ses vendeuses qui proposent un chocolat chaud maison, thés, cafés, limonades et une bière artisanale fabriquée à Pringy en Gruyère par l'un des neveux d'André Trunz. Ce commerce à l'esprit familial propose également au travers d'un coin boutique un assortiment de produits bio, céréales, pâtes, mélange bircher et de la région tels qu'œufs, miel et confitures. A la belle saison les produits de la maison peuvent être consommés en terrasse sur laquelle André Trunz rêve d'installer un jour un four à bois afin d'y cuire son pain «à l'ancienne». Francois Brack

Le P'tit Gourmand André Trunz et Carole Berdoz Rue de la Gare 1 1264 Saint-Cerque 022 360 00 58 Horaire: lundi 06:30-13:30 mardi-vendredi 06:30-18:30 samedi-dimanche 07:00-18:00

INAUGURATION DES LOCAUX COMMUNAUX **DE L'ANCIENNE POSTE**

Le samedi 27 janvier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer les locaux sociaux de l'ancienne poste. La municipalité a demandé à l'ancienne syndique Cornélia Gallay, et à l'ancienne municipale Danièle André, initiatrices de ce projet au cours de leur législature, de couper le ruban rouge. Le groupe VVVM – Vivre Mieux, Vivre Vieux – a été la cheville ouvrière de cette journée de fête. C'est grâce à eux que nous avons mangé une excellente soupe accompagnée de saucisson et fromage, et c'est eux qui nous ont confectionné les pâtisseries que nous avons dégustées au cours de l'aprèsmidi, tout en participant à des jeux de société.

Dorénavant nous avons une grande salle, une petite salle, et une cuisine à mettre à disposition de nos habitants. Les personnes organisant des activités à but non lucratif et ouvertes à tous (dans le respect du but de l'activité) pourront bénéficier gratuitement de ces locaux. Pour les activités privées ou lucratives (fêtes d'anniversaire, assemblées de propriétaires, conférences ou cours payants. etc), les tarifs de location sont les suivants: Grande salle

Prix / heure: CHF 25.00 Prix matinée /après-midi / soirée: CHF 60.00

Prix journée: CHF 120.00 Petite salle

Prix / heure: CHF 20.00

Prix matinée / après-midi / soirée: CHF 30.00 Prix journée: CHF 60.00 Cuisine (inclus vaisselle pour 36 personnes)

Prix / heure: CHF 15.00 Prix matinée / après-midi / soirée: CHF 30.00

Prix journée: CHF 60.00

Pour tout renseignement et demande de location, veuillez vous adresser à l'administration

communale. Francoise Samuel

UNE ST-VALENTIN SUR LES PISTES! Le 14 février nos pistes de ski du village et la patinoire ont formé l'environnement pour une manifestation bien spéciale: la soirée Kiss & Ski. Après s'être réchauffée avec du vin chaud, plus d'une centaine de skieurs, encadrés par des moniteurs de ski, se sont regroupés en haut de la Piste du Bois. Les flambeaux ont Dès maintenant, nous donnons rendez-vous été allumés au moyen de becs-à-gaz et les aux patineurs – artistiques ou hockeyeurs – lumières de la piste ont été éteintes. En descendant, les skieurs ont formé un majestueux

Françoise Samuel

pour la réouverture en novembre prochain.

l'année prochaine, cela va aboutir plei

ruban de lumière. Arrivés en bas, les partici-

pants on piqué les flambeaux dans les tas de

neige entourant la patinoire, ce qui a permis

de patiner à la lueur des flammes. L'ambiance

était assurée par un concert de musique acous-

tique. Dans la bonne humeur, amoureuse ou

amicale, nous avons pu déguster des produits

du terroir, telle une soupe accompagnée d'une

tranche de pain artisanal. C'était aussi l'occa-

sion de savourer une raclette au lait de chèvre.

nombreux partenaires – le Conseil Régional,

TéléDôle, le Parc Jura Vaudois, la section La

Dôle de l'Ecole Suisse de Ski, Nyon Région

Tourisme, et évidemment la Commune de

St-Cerque – et a eu lieu dans le cadre des

Assises Européennes de la Transition Énergé-

tique. L'idée était de nous rendre attentifs à la

consommation d'énergie, et de nous inciter à en

consommer moins. Les personnes présentes

lors de ce Kiss & Ski étaient tellement enthou-

siastes que nous pensons que cette manifes-

tation doit être reconduite l'année prochaine.

FIN DE LA PREMIÈRE SAISON POUR LA

Le 18 mars était la dernière journée de la

saison pour notre patinoire villageoise. La mé-

téo de cet hiver – fortes chutes de neige suivies

d'autre choix que de fermer l'accès à la glace.

Mais les utilisateurs ont vécu de très beaux moments à ciel ouvert, en équilibre sur leurs lames.

De nombreuses personnes ont fait établir

leur carte «habitant» pour bénéficier du tarif

préférentiel. Nous avons pu observer que les plages horaires réservées pour le hockey ou

l'Eisstock n'étaient pas très adaptées. Pour

PATINOIRE

Cet événement était co-organisé par de

ventes de ces dix dernières années. Cette excellente saison 17/18 se nous a permis d'oublier la saison 16/17 termine et l'équipe de ski de fond qui fut parmi les plus mauvaises. Afin communale en profite pour remerd'améliorer nos prestations et notre cier tous les sportifs et les promeneurs pour leur fidélité et leurs nomnous avons donc décidé d'améliorer breux commentaires positifs, preuve que ces changements ont été remarqués et appréciés. Nous remercions presque tous les jours et d'améliorer aussi les tenanciers de buvettes la qualité du traçage en augmentant qui par leur présence toute la saila fréquence des damages (graphique son d'hiver et leurs offres assurent ci-dessous). En plus, la météo nous des buts de pauses bien appréciés par les fondeurs et les promeneurs.

Pierre Graber et l'équipe de ski de fond communale

La société vaudoise d'économie alpestre a remis le prix du Gruyère d'appellation AOP dans le Jura vaudois. Le 1er prix, avec une note de 24.5 / 25, a été remis au gruyère de la Givrine, suivi de très près par le 2e prix du gruyère des Fruitières de Nyon.

tions aux amodiateurs pour l'excel-CHF 80 et des cartes journalières à lente qualité de leurs fromages. Illustration: Pierre Graber CHF 12 par rapport à la saison pré- Les touristes et habitants pourcédente. Seule ombre au tableau, la ront ainsi déguster des produits vente des cartes franco-suisses à CHF de qualité issus de notre terroir.

LA SDD: PASSÉ / PRÉSENT ET FUTUR!

La Société De Développement (SDD) de Saint-Cergue, organisée sous le régime associatif, est née en 1902, à la suite de la donation du Parc Public.

Les comités successifs ont organisé ces dernières décennies toutes sortes de manifestations, mais au fil du temps, certaines d'entre elles ont perdu de leur attrait et paradoxalement leur organisation devenait de plus en plus complexe. Toutefois, la SDD a tenté de poursuivre les principales activités traditionnelles telles que le marché artisanal, le marché aux fleurs ou la verrée de Noël. Ces manifestations demandent un engagement certain de la part des membres du comité et des nombreux bénévoles, que nous profitons ici de remercier chaleureusement.

Sans se fermer à d'autres projets, la SDD désire dans un premier temps concentrer ses forces sur deux éléments. Il s'agit de:

1. poursuivre l'organisation du marché aux fleurs annuel (notez à ce sujet que le prochain aura lieu les 25 et 26 Mai 2018, devant l'Office du Tourisme); 2. valoriser le Parc Public, sis en face du nouveau centre communal de l'ancienne poste, qui constitue un espace de nature au fort potentiel idéalement situé au centre du village. Vous l'aurez compris, pour ses 116 ans d'exis-

tence, la SDD est à la recherche d'un nouvel élan pour mener à bien ses projets et vous pouvez en être acteurs en devenant un de ses membres...

Nous remercions les municipalités, anciennes et actuelles, pour leur soutien et l'aide qu'elles nous apportent pour atteindre nos objectifs et nous nous réjouissons de vous rencontrer au mard'intenses pluies – n'ont pas facilité l'entretien ché aux fleurs ou lors de notre prochaine de la glace. Par moment, le gérant n'a pas eu assemblée générale, dont la date sera communiquée via le site de la commune. Société de Développement

1264 Saint-Cergue

Case postale 36

sdd.stcerguelacure@gmail.com Pour information, cotisations annuelles: • famille CHF 80.-

• individuel CHF 50.-• AVS CHF 20.-

cette raison, le gérant, en accord avec les uti-• commerce CHF 100 lisateurs, a réglé cela dans la spontanéité: par moment les hockeyeurs côtoyaient les patineurs sans crosse, et cela dans la bonne humeur et le respect réciproque. Concernant les écoles, à plusieurs reprises les cours de gym se sont fait sur la patinoire; nous avons eu l'écho que les écoliers étaient enchantés! Un jeune homme s'est attelé à la tâche de créer un club de hockey pour enfants, et nous espérons que

Tennis Club St-Cergue **TENNIS CLUB ST-CERGUE**

Le Tennis Club St-Cergue ouvrira ses courts extérieurs prochainement et les cours de tennis pour juniors continuent non-stop toute l'année. Il reste des places! Le Club propose cette année:

• un tournoi de tennis junior en début de saison; un stage intensif de tennis pour les enfants (1 semaine, début juillet).

Nous espérons pouvoir compter sur votre participation en tant que membre ou supporter, pour vous et/ou vos enfants, et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques/commentaires et intérêts.

Tennis Club de St-Cergue info@tc-stceraue.ch

www.tc-stcerque.ch www.facebook.com/Tennis-Club-St-Cerque-274808086260301

Pour information, cotisations annuelles:

adulte CHF 150.-

• junior/étudiant (4-18 ans) CHF 60.-• couple CHF 250.-

• famille CHF 300.-

• AVS CHF 100.-



SKI DE FOND SAISON 17/18

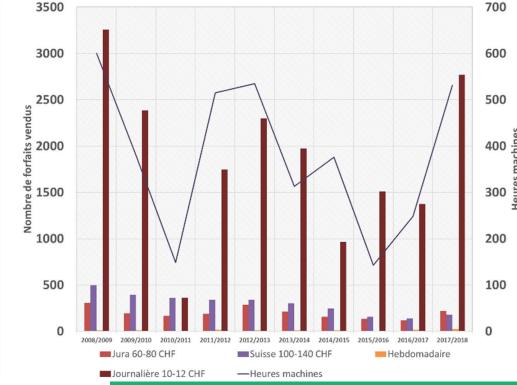
Cet hiver, avec son bel enneigement, réputation auprès du public sportif, l'accueil et les recettes en ouvrant les caisses de La Givrine et de la Trélasse a comblé avec quelques pluies qui ont permis de solidifier la base des pistes, beaucoup de chutes de neige très ré- SOCIÉTÉ VAUDOISE D'ÉCONOMIE ALPESTRE gulières et peu de soleil. Ce cocktail idéal s'est traduit par des conditions très favorables et une glisse de bonne qualité. La saison aura duré 4 mois, du 2 décembre au 2 avril. Les damages ont pris fin le week-end de Pâques.

Ces efforts ont porté leurs fruits puisque nous avons doublé la vente des cartes annuelles Jura suisse à 140 n'atteint que 50% des meilleures

Nous exprimons nos félicita-

SKI DE FOND ST-CERGUE-LA GIVRINE-LA CURE

VENTE DES CARTES PAR SAISON D'HIVER



Journal de St-Cergue et La Cure

14.01-journal-Saint-Cergue-no-26.indd 3-4

Journal de St-Cergue et La Cure